

Département de l'Yonne

Mairie de Subigny



7 Place Pierre Julien

89100 Subigny

Tel : 03.86.88.83.70

Fax : 03.86.95.26.96

mairie@subigny.fr

Site internet : www.subigny.fr

**PRESENTS :**

Gilbert GREMY / Maxime BEAUCOURT (par téléphone) / Colette BACHMANN  
Jean-Luc ANDRIVOT / Nicolas PRIAULT / Christophe JOUVESHOMME  
François GLAZENER / Claudie PASCAL / Jean-François DAUGE  
Carine ANTONIW / Jean-Pierre DEWEIRDT .

Absents excusés : Caroline BLIZNIEC ayant donné pouvoir à Nicolas PRIAULT,  
Damien TANIS ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANDRIVOT.

Secrétaire de séance : Carine ANTONIW.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2023**

OUVERTURE de la séance à 19h32.

Lecture et approbation du dernier compte rendu.

**- Point n° 1 - Modifications budgétaires**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que, dans le cadre de sa décision d'effectuer le changement du mode de chauffage de l'école, de la garderie et de la bibliothèque par l'installation d'un système de climatisation réversible par pompe à chaleur, la Commune a retenu les devis de la société EVOTHERM pour lesquels un acompte est demandé. Afin de pouvoir procéder au versement de ces acomptes, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les modifications budgétaires suivantes :

Investissement

Dépenses			
Chapitre	Article	Désignation	Montant
21	2132	Immeubles de rapport	-8 000.00 €
23	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	8 000,00 €
<b>Total</b>			<b>0,00 €</b>

Recettes			
Chapitre	article	Désignation	Montant
<b>Total</b>			<b>0,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- accepte les modifications budgétaires énoncées,
- autorise le Maire à signer les documents découlant de cette décision.

**- Question diverse**

*Restes à réaliser (RAR)*

Un point a été effectué sur les RAR à prévoir en dépenses d'investissement (dépenses engagées et non mandatées). Il est précisé que ces écritures seront reprises dans le budget primitif de la commune de l'exercice 2024.

Séance levée à 20h06.

La secrétaire de Séance,  
Mme Carine ANTONIW.

Le Maire,  
Gilbert GREMY.

